

# Flash Economie

N° 6  
19 juillet 2024

## Un risque majeur pour l'économie américaine si D. Trump est élu et met en œuvre son programme économique

---

D. Trump a trois propositions de politique économique qui auraient des effets très négatifs sur l'économie des États-Unis.

Il s'agit :

- de l'annulation de l'Inflation Reduction Act qui réduirait fortement l'investissement des entreprises étrangères et américaines dans la décarbonation ;
- la mise en place de droits de douane sur toutes les importations, ce qui serait inflationniste et réduirait le pouvoir d'achat des Américains ;
- l'arrêt de l'immigration qui est une source majeure du dynamisme de l'économie américaine et qui a permis de réduire les hausses des salaires et l'inflation.

Si ces trois propositions économiques sont mises en œuvre, les États-Unis passeront à un équilibre stagflationniste (inflation et faible croissance).

## Patrick Artus

Conseiller économique senior

patrick.artus-ext@ossiam.com

✕ @PatrickArtus

**Communication marketing** : ce document n'a pas été élaboré selon les dispositions réglementaires visant à promouvoir l'indépendance des analyses financières et ses auteurs ne sont pas soumis à l'interdiction d'effectuer des transactions sur l'instrument concerné avant la diffusion de la communication.

## Première proposition de D.Trump : l'annulation de l'Inflation Reduction Act

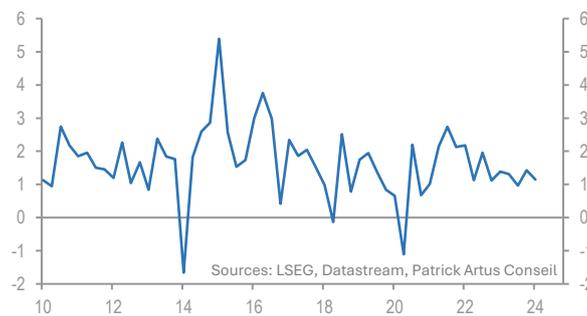
L'inflation Reduction Act, promulgué le 16 août 2022, prévoit des réductions d'impôts sur les voitures électriques, les batteries électriques, les panneaux solaires, les éoliennes produits aux Etats-Unis, au Mexique et au Canada et sur les travaux de rénovation thermique des logements.

Il est prévu que 369 milliards de dollars soient consacrés sur 10 ans au financement de ces allègements d'impôts. En réalité, il est probable que les incitations fiscales seront nettement plus élevées : des chiffres allant de 800 à 1200 milliards de dollars sur 10 ans ont été évoqués.

L'inflation Reduction Act :

- attire des investissements d'entreprises étrangères aux Etats-Unis (Graphique 1) ;

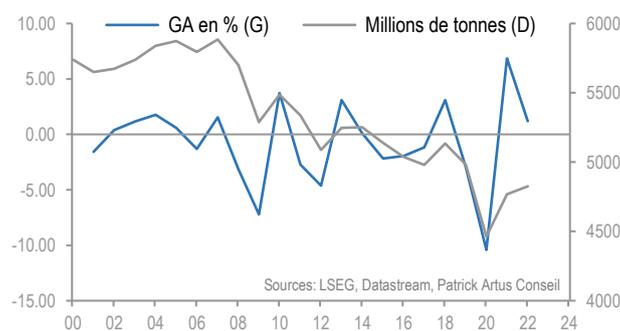
Graphique 1  
Etats-Unis : investissements directs entrants\*  
(en % du PIB valeur)



(\* ) Les investissements directs entrants sont des entrées de capitaux conduisant à une augmentation des engagements (ici des Etats-Unis), ils sont donc affectés d'un signe positif.

- réduit les émissions de CO<sub>2</sub> aux Etats-Unis (Graphique 2) ;

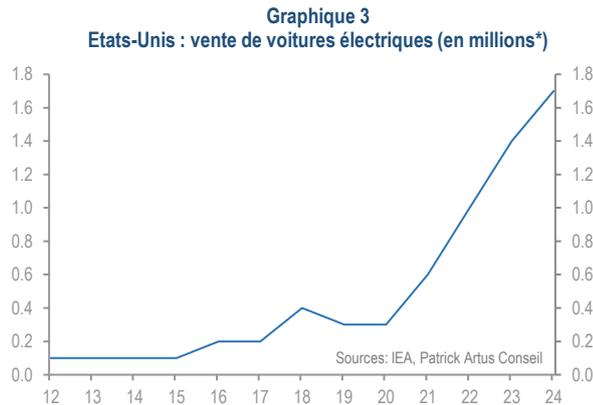
Graphique 2  
Etats-Unis : émissions de CO<sub>2</sub>



l'estimation des conséquences de l'IRA est une réduction de 30% des émissions de CO<sub>2</sub> avant 2050<sup>1</sup> ;

<sup>1</sup> M. Zandi, B. Yaros, C. Lafakis, "Assessing the Macroeconomic Consequences of the Inflation Reduction Act of 2022", Moody's Analytics, août 2022.

- accroît les ventes de voitures électriques aux Etats-Unis (Graphique 3).



(\*) Prévisions pour 2024.

L'annulation de l'inflation Reduction Act aurait de ce fait des effets très négatifs sur l'attractivité de l'économie américaine et sur le climat.

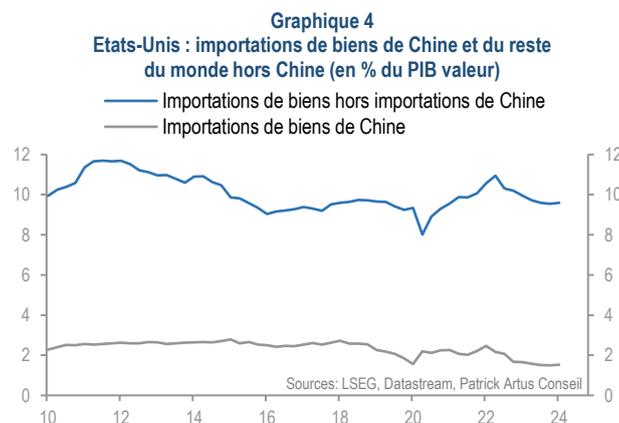
## Deuxième proposition de D. Trump : droits de douane généralisés

D. Trump a proposé d'instaurer des droits de douane de 60% sur les produits importés de Chine, de 200% sur les voitures électriques importées de Chine, et de 10% sur les produits importés du reste du monde.

Aujourd'hui les droits de douane moyens appliqués sur les importations des Etats-Unis sont de 3%<sup>2</sup>

Les études disponibles montrent que **pratiquement 100% de la hausse des droits de douane aux Etats-Unis est transférée aux prix domestiques des biens importés**<sup>3</sup>. De plus, les pays frappés par les droits de douane américains très probablement prendront des mesures de rétorsion.

Compte tenu du poids des importations depuis la Chine et depuis les autres pays (Graphique 4), **les droits de douane proposés par D. Trump accroîtraient de 2.2% le prix des importations des Etats-Unis et diminueraient de 2.2% le pouvoir d'achat des Américains.**



<sup>2</sup> A. Wm. Wolff, "Trump's proposed blanket tariffs would risk a global trade war", Peterson Institute for International Economics, 29 mai 2024.

<sup>3</sup> E. York "Separating Tariff Facts from Tariff Fictions", CATO Institute, 16 avril 2024.

## Troisième proposition de D. Trump : arrêt de l'immigration

L'immigration est, dans la période récente, en très forte progression aux Etats-Unis.

En 2022, le nombre d'immigrants a été de 912 000 (65% de l'accroissement total de la population américaine), en 2023, le nombre d'immigrants est estimé à 3 millions.

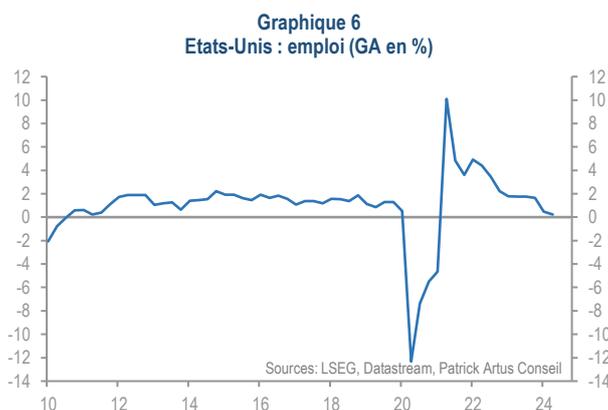
De 2021 à 2023, la population immigrée (nombre de personnes nées à l'étranger) aux Etats-Unis a augmenté de 4.5 millions (en termes nets, le solde des entrées et des sorties), dont 2.5 millions d'immigrés clandestins (Graphique 5).

Sur la même période, l'immigration brute (nombre de personnes nées à l'étranger entrant aux Etats-Unis) est de 6.3 millions.

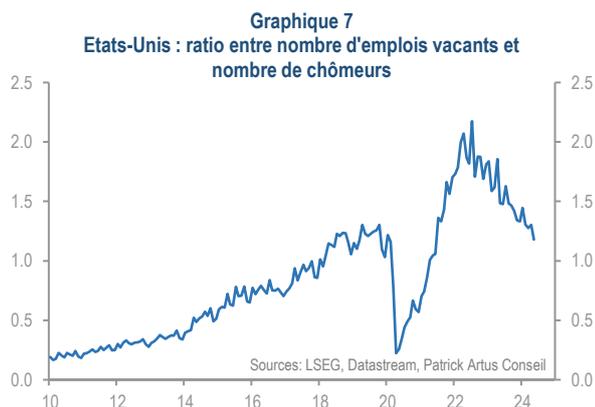


Cette forte immigration :

- a contribué à la forte croissance de l'emploi (Graphique 6) ;



- a permis de réduire la tension sur le marché du travail (Graphique 7) et la hausse des salaires (Graphique 8).



**D. Trump prévoit d'arrêter l'immigration et même de reconduire à la frontière un nombre important d'immigrés.** Cela aurait l'effet de faire chuter la croissance et l'emploi et de faire revenir une forte inflation salariale.

## Synthèse : le risque du retour de la stagflation aux Etats-Unis

Si D. Trump est élu président des Etats-Unis et met en place son programme, on verra très certainement :

- **un recul de la croissance américaine** (suppression de l'inflation Reduction Act, droits de douane réduisant le pouvoir d'achat des Américains, arrêt de l'immigration),
- une hausse de l'inflation américaine (droits de douane, arrêt de l'immigration conduisant à une tension accrue sur le marché du travail).

**On verrait donc apparaître un équilibre stagflationniste** (inflation et faible croissance) aux Etats-Unis.

**Avertissement**

Ossiam, filiale de Natixis Investment Managers, est un gestionnaire d'actifs français agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (Agrément n° GP-10000016). Bien que l'information contenue dans le présent document provienne de sources jugées fiables, Ossiam ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie quant à l'exactitude de toute information dont elle n'est pas la source. Les informations présentées dans ce document sont basées sur les données du marché à un moment donné et peuvent changer de temps à autre. Le présent document a été préparé uniquement à des fins d'information et ne doit pas être considéré comme une offre, une sollicitation d'offre, une invitation ou une recommandation personnelle d'acheter ou de vendre des actions participantes, tout titre ou instrument financier d'un Fonds Ossiam, ou de participer à toute stratégie de placement, directement ou indirectement. Il est destiné à être utilisé uniquement par les destinataires auxquels Ossiam le met directement à disposition. Ossiam ne traitera pas les destinataires de ce document comme ses clients du fait qu'ils aient reçu ce document. Tous les renseignements sur la performance présentés dans ce document sont fondés sur des données historiques et, dans certains cas, sur des données hypothétiques, et peuvent refléter certaines hypothèses à propos des frais, des impôts, des charges de capital, des attributions et d'autres facteurs qui influent sur le calcul de rendements. Toutes les opinions exprimées dans ce document sont des énoncés de notre jugement à cette date et sont susceptibles de changer sans préavis. Ossiam n'assume aucune responsabilité fiduciaire pour les conséquences, financières ou autres, provenant d'un placement dans un titre ou un instrument financier décrit dans ce document ou dans tout autre titre, ou de la mise en œuvre d'une stratégie de placement. Les informations contenues dans ce document ne sont pas destinées à être distribuées ou utilisées par une personne ou une entité, par un pays ou une juridiction, où cela serait contraire à la loi ou à la réglementation ou qui assujettirait Ossiam à toute exigence d'inscription dans ces juridictions. Ce document ne peut être distribué, publié ou reproduit, en entier ou en partie.